



MANUEL D'UTILISATION
VERSION 5.0 - 7 OCTOBRE 2026

MANUEL D'UTILISATION

R • R+ • TS • TS+ • VIA



Illustration : Bikle R+ - la configuration exacte dépend du modèle et des options commandées.

À conserver avec le vélo. Lire intégralement avant la première utilisation.

DOCUMENTATION ET MISES À JOUR

La page Support Bikle donne accès à la dernière version du manuel, aux documents de sécurité et aux informations SAV : www.bikle.fr/support/



SUPPORT BIKLE

BIKLE EUROPE SARL

22 avenue du Pont de Tasset - 74960 Annecy - France
contact@bikle.fr - +33 (0)6 33 53 11 71

★ BIENVENUE DANS LA TEAM BIKLE

Merci d'avoir choisi un Bikle. Ce manuel regroupe les informations nécessaires à la mise en service, à l'utilisation, au transport de passagers lorsque la configuration le permet, à la recharge, à l'entretien courant du vélo et à sa protection. Un carnet d'entretien imprimable est placé en fin de document.

SÉCURITÉ - Un vélo à assistance électrique est un véhicule. Une erreur de montage, une surcharge, un défaut d'entretien ou une modification d'un organe de sécurité peut entraîner une perte de contrôle et des blessures graves. Si une opération dépasse vos compétences, ne roulez pas et confiez le vélo à Bikle ou à un professionnel du cycle.

Ce manuel complète la notice imprimée remise avec le vélo. Conservez les deux documents. Pour un vélo ayant reçu une modification, un remplacement de composant ou une configuration spéciale validée par Bikle, la fiche technique ou l'instruction spécifique remise avec le vélo prévaut pour les éléments concernés.

Version et périmètre

DOCUMENT	VERSION	DATE	PÉRIMÈTRE
Manuel d'utilisation Bikle	V5.0	07/10/2026	R, R+, TS, TS+, VIA - configurations commercialisées en France/UE
Notice imprimée (art. 7 du décret n° 2016-364)	1.5	07/10/2026	Remise avec le vélo ; complétée par ce manuel

La configuration exacte de votre vélo est définie par votre commande, son numéro de série, ses marquages et, le cas échéant, sa fiche technique. Les photos de ce manuel sont illustratives.

Symboles utilisés

SYMBOLE	SIGNIFICATION
DANGER	Risque de blessure grave ou de perte de contrôle si l'instruction n'est pas respectée.
ATTENTION	Point de vigilance pouvant affecter la sécurité, la fiabilité ou le vélo.
CONSEIL	Information facilitant l'utilisation ou l'entretien.

Dans ce manuel, « vous » désigne le cycliste. Les renvois « § » indiquent un paragraphe du manuel ; l'app Bikle renvoie à ce même découpage.



SOMMAIRE

1	Informations générales et identification	4
2	Réglementation, assistance électrique et anti-débridage	4
3	Usage prévu, charges, passagers et accessoires	5
4	Présentation de la gamme et caractéristiques principales	6
5	Livraison, déballage et mise en service	7
6	Contrôles avant chaque départ	8
7	Commandes, afficheur et assistance électrique	9
8	Freinage, conduite et sécurité	13
9	Passagers, chargement et stationnement	14
10	Batterie, chargeur et recharge	14
11	Entretien courant et périodicités	16
12	Pneumatiques, roues, transmission, suspension et serrages	19
13	Éclairage, signalisation et avertisseur	21
14	Transport, stockage et fin de vie	21
15	SAV, pièces de rechange et modifications	21
16	Garanties	22
17	Protection du vélo : antivol, marquage et assurance	23
18	Dépannage guidé	24
19	Fiche de contrôle rapide	26
A	Annexe - Carnet d'entretien imprimable	27

IMPORTANT - La réglementation et les composants peuvent évoluer. Les limites indiquées sur le vélo, le pneu, la jante, la fourche, les freins ou un accessoire priment lorsqu'elles sont plus restrictives que celles du présent manuel.

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES ET IDENTIFICATION

1.1 Responsable de la mise sur le marché

BIKLE EUROPE SARL - 22 avenue du Pont de Tasset, 74960 Annecy, France - www.bikle.fr - contact@bikle.fr - +33 (0)6 33 53 11 71.

1.2 Numéro de série et marquages

- Repérez le numéro de série du vélo (situé sous le cadre) et conservez-le avec votre facture. Il est indispensable pour le SAV, l'identification des pièces et la traçabilité.
- Ne retirez pas et ne recouvrez pas les marquages réglementaires, le numéro de série, les avertissements ou les étiquettes de batterie et de chargeur.
- Après un remplacement de cadre ou une opération de retrofit, vérifiez avec Bikle que l'identification et les documents correspondent à la configuration finale.
- Notez le modèle, le numéro de série, le numéro de gravage (marquage) et la date d'achat sur la première page du carnet d'entretien, en annexe de ce manuel. Ils serviront pour une déclaration de vol ou à votre assureur.

1.3 Équipement personnel

- Le port d'un casque adapté au vélo est fortement recommandé au cycliste et aux passagers. Il est **obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans**.
- Portez des vêtements visibles et évitez tout vêtement, lacet, sangle ou objet pouvant atteindre la chaîne, les rayons, les pneus ou les disques de frein.
- Des chaussures fermées offrant une bonne adhérence sont recommandées.

1.4 Conditions générales d'utilisation

- Utilisez le vélo dans une plage de température compatible avec ses composants. À titre de référence pour le vélo complet, évitez l'utilisation en dehors de -10 °C à +40 °C. Les limites spécifiques de la batterie et du chargeur prévalent.
- Le vélo ne doit pas être immergé. Évitez les passages d'eau susceptibles d'atteindre les composants électriques.
- L'utilisation commerciale, la compétition, les sauts, les escaliers, les wheelies et les usages assimilables au motocross ou à la descente sportive ne font pas partie de l'usage prévu, sauf validation écrite spécifique de Bikle.

2 RÉGLEMENTATION, ASSISTANCE ÉLECTRIQUE ET ANTI-DÉBRIDAGE

2.1 Principe du VAE

Les Bikle commercialisés comme vélos à assistance électrique sont configurés avec un moteur d'une puissance nominale continue de 250 W. En usage normal, l'assistance est fournie lorsque le cycliste pédale vers l'avant et elle cesse au plus tard à 25 km/h. Au-delà, vous pédalez sans aide du moteur : c'est normal, c'est la réglementation.

Le niveau de pression acoustique au niveau des oreilles du conducteur est inférieur à 70 dB(A).

2.2 Aide au démarrage / mode piéton

- Le vélo peut être équipé d'une aide au démarrage fonctionnant sans pédalage, limitée à 6 km/h maximum.
- Cette fonction nécessite une action volontaire maintenue. Lorsque la commande est relâchée, l'assistance doit cesser et la vitesse revenir à zéro.
- N'activez cette fonction que lorsque le vélo est stable et que vous maîtrisez sa trajectoire. En cas de comportement inattendu ou si l'assistance persiste après relâchement, coupez immédiatement le vélo et contactez le SAV.
- Commandes concernées et mode d'emploi : § 7.5 et § 7.7.

2.3 Débridage et falsification

INTERDIT - Toute intervention visant à augmenter la vitesse d'assistance, contourner la limitation, modifier les paramètres critiques de vitesse ou de puissance, altérer le capteur de vitesse ou utiliser un dispositif de débridage est interdite. Modifier la limitation de vitesse change la nature du vélo et sa conformité : Bikle n'est pas responsable des dommages liés à cette utilisation, et votre assurance peut refuser de vous couvrir.

- Les paramètres critiques ne doivent être modifiés que par Bikle ou une personne autorisée avec l'outil adapté.
- Ne modifiez pas le diamètre de roue, la circonférence ou les paramètres avancés de l'afficheur dans le but d'altérer la vitesse mesurée ou la coupure d'assistance.
- Les dommages directement causés par une falsification ou une modification non approuvée ne sont pas pris en charge au titre de la garantie, sans préjudice des droits légaux du consommateur.

2.4 Références prises en compte

Votre Bikle est conforme à la norme EN 15194 et porte le marquage CE. Selon la configuration, les exigences applicables relèvent notamment du décret français relatif à la sécurité des bicyclettes, de la norme EN 15194 pour les VAE et, pour les configurations utilitaires ou de transport de passagers concernées, des parties applicables de la série EN 17860. Les règles de circulation, d'éclairage et de transport de passagers du pays d'utilisation restent applicables.

La déclaration CE de conformité est disponible sur la page Support : www.bikle.fr/support/

3 USAGE PRÉVU, CHARGES, PASSAGERS ET ACCESSOIRES

3.1 Limites de charge Bikle

La charge utile est la masse maximale que vous pouvez ajouter au vélo : elle comprend le pilote, le ou les passagers éventuels, les bagages et les charges ajoutées par les accessoires. Le poids total maximal autorisé (PTMA) comprend le vélo complet et cette charge utile.

MODÈLE	MASSE INDICATIVE DU VÉLO*	CHARGE UTILE MAX.	PTMA RETENU
R	35 kg	140 kg	180 kg
R+	39 kg	140 kg	180 kg
TS	43 kg	155 kg	200 kg
TS+	45 kg	155 kg	200 kg
VIA	env. 45 kg	155 kg	200 kg

* Masses indicatives batterie incluse, susceptibles d'évoluer selon la configuration. Si le marquage du vélo ou une fiche technique spécifique indique une valeur plus restrictive, cette valeur prévaut.

CHARGE - Ne dépassez jamais le PTMA, la charge utile Bikle, ni une limite plus faible indiquée sur un accessoire, un porte-bagages, une zone de chargement, un siège, un pneu, une jante ou un autre composant. Avec une remorque, appliquez également la règle spécifique de masse d'ensemble décrite au § 3.3 et au § 9.4.

3.2 Transport d'un passager

- Un passager ne peut être transporté que sur une configuration Bikle explicitement prévue et équipée à cet effet.
- Toute configuration biplace doit être utilisée avec les repose-pieds prévus par Bikle. Les pieds du passager doivent rester sur les repose-pieds pendant le trajet.
- Le nombre de passagers, la position d'assise et les limites de masse indiqués pour la configuration doivent être respectés. N'improvisez pas une place supplémentaire.

- Avant le départ, vérifiez que vêtements, lacets, sacs et membres du passager ne peuvent pas atteindre la roue, les rayons, la chaîne ou le frein.
- Pour un enfant, utilisez uniquement un dispositif adapté à son âge et à sa morphologie, compatible avec le vélo et installé conformément à ses propres instructions. En cas de doute, demandez une validation à Bikle avant montage.

3.3 Porte-bagages, accessoires et remorque

- Porte-bagages arrière Bikle : 37 kg maximum sur les familles R/R+, TS/TS+ et VIA. Cette charge est incluse dans la charge utile totale du vélo.
- Sur le VIA, le chargement avant est limité à 6 kg maximum. Cette charge est incluse dans la charge utile totale du vélo.
- Fixez les bagages de manière stable, sans masquer l'éclairage, les réflecteurs, le feu arrière ou le numéro de série et sans interférer avec la roue, les freins ou la transmission.
- Une remorque peut être utilisée avec une masse maximale de 60 kg chargée, uniquement avec le conducteur seul et sans passager sur le vélo.
- Utilisez uniquement un dispositif d'attelage validé par Bikle, fixé sur l'axe de roue côté gauche de diamètre 10 mm et sécurisé par une goupille de 4 mm.
- Pour l'utilisation avec remorque, ajoutez la masse de la remorque chargée à la masse du vélo, du conducteur et des bagages/accessoires présents sur le vélo. L'ensemble doit rester sous le plafond de masse retenu pour la configuration : 180 kg pour R/R+ et 200 kg pour TS/TS+/VIA. La charge disponible sur le vélo doit donc être réduite d'autant.

4 PRÉSENTATION DE LA GAMME ET CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

La gamme comprend les modèles R, R+, TS, TS+ et VIA. Les équipements peuvent varier selon le millésime, la batterie, les options et la configuration client.

MODÈLE	FAMILLE PNEU ACTUELLE	CHARGE UTILE MAX.	USAGE CARACTÉRISTIQUE
R	20 x 4	140 kg	Vélo rigide, usage urbain et chemins adaptés
R+	20 x 4	140 kg	Rigide, équipement renforcé
TS	20 x 4	155 kg	Tout suspendu
TS+	20 x 4	155 kg	Tout suspendu, équipement renforcé
VIA	20 x 4	155 kg	Plateforme utilitaire / passager selon configuration

4.1 Éléments principaux

- Batterie amovible et verrouillable.
- Moteur électrique et contrôleur.
- Afficheur et commande d'assistance au guidon.
- Freins à disque hydrauliques sur les configurations actuelles concernées.
- Transmission à chaîne avec dérailleur sur les versions équipées (7 vitesses, cassette 11-28 dents).
- Éclairage avant et arrière, dispositifs réfléchissants et avertisseur sonore selon configuration/réglementation.
- Béquille, garde-boue et accessoires selon modèle.

4.2 Selle et ergonomie

Sur les configurations équipées d'une selle longue Bikle, la hauteur d'assise est fixe et n'est pas destinée à être réglée par l'utilisateur. Selon le modèle et la selle, la hauteur se situe approximativement entre 805 et 830 mm. Le guidon de type cruiser privilégie le confort mais peut influencer le temps de réaction lors d'un freinage ou d'un changement de direction : adaptez votre vitesse et anticipez.

4.3 Batterie et chargeur

La capacité exacte de la batterie est indiquée sur son étiquette. Les configurations actuelles utilisent notamment des batteries de 624 Wh ou 974 Wh. Utilisez exclusivement une batterie et un chargeur approuvés pour votre vélo.

Le chargeur d'origine délivre **54,4 V** : 3 A, ou 5 A seulement sur la batterie longue distance. Vérifiez ces valeurs sur son étiquette avant toute recharge. Autonomie annoncée : 40 à 80 km selon l'usage (voir § 10.6).

5 LIVRAISON, DÉBALLAGE ET MISE EN SERVICE

5.1 Réception du colis

- Inspectez l'emballage avant ouverture. En cas de choc, trou, écrasement ou trace importante, prenez des photos et formulez les réserves utiles au transporteur.
- Prévoyez un espace dégagé et, idéalement, une seconde personne pour retirer la coiffe et sortir le vélo. Il faut idéalement 2,4 m de hauteur sous plafond pour retirer la coiffe.
- La batterie et les accessoires peuvent être rangés dans les calages. Ne retirez pas brutalement une cale avant d'avoir localisé la batterie.

5.2 Ouvrir l'emballage

L'emballage se compose de : la **coiffe** (protection extérieure), la **cale de selle** (calage vertical), la **cale de roue avant** (maintien latéral et logement de la batterie), la **cale de roue arrière** (limite les mouvements avant/arrière), deux **guides latéraux** (alignement des roues), la **barquette** (contient le vélo et plusieurs cales) et la **cale latérale**.

- 1 Coupez les 3 sangles de cerclage.
- 2 Coupez les scotchs de fermeture de la coiffe.
- 3 Ouvrez les panneaux supérieurs de la coiffe.
- 4 Retirez la cale de selle.
- 5 À deux, retirez la coiffe en la soulevant par les poignées situées sur les petits côtés. Veillez à ce que le vélo ne bascule pas.
- 6 Le vélo est alors accessible, maintenu dans la barquette par la cale de roue avant.

NE RETIREZ PAS ENCORE LA CALE DE ROUE AVANT - La batterie y est maintenue : elle pourrait chuter si la cale est retirée trop tôt.

Batterie et accessoires

- 1 Au milieu de la cale de roue avant, au-dessus du pneu, la batterie est maintenue par du film plastique et emballée dans sa mousse blanche. Retirez le film et sortez la batterie en la laissant dans sa mousse.
- 2 Posez-la à l'écart, de façon stable.
- 3 Repérez la boîte carton des accessoires. Des accessoires additionnels (cale-pieds, pédales hors origine...) peuvent parfois se trouver dans la cale de roue avant ou la cale de selle : inspectez tout l'emballage.

5.3 Contenu habituel

- Vélo réglé et contrôlé, batterie, chargeur, clés de batterie et éventuelles clés d'antivol.
- Notice imprimée et accès au manuel complet via la page Support Bikle (QR code).
- Clé Allen de 6 mm et clé plate de 15 mm pour les opérations laissées au client.
- Accessoires de la configuration, dont les repose-pieds lorsqu'une configuration biplace est prévue.

5.4 Remise dans l'axe du poste de pilotage

NE DÉMONTÉZ PAS LE GUIDON - Pour le transport, le guidon reste serré dans la potence. Ne retirez pas les quatre vis de la face avant de la potence pour la mise en service.

- 1 Placez le vélo sur un sol stable et positionnez la roue avant droite.
- 2 Remettez l'ensemble potence-guidon dans l'axe de la roue avant. Ne modifiez pas le réglage du jeu de direction.
- 3 Serrez les vis de fixation de la potence sur le pivot de fourche au couple indiqué sur la potence. Si l'indication est absente ou illisible, ne roulez pas et contactez Bikle.
- 4 Bloquez la roue avant entre vos jambes et vérifiez que le guidon ne peut pas pivoter indépendamment de la roue. Vérifiez aussi l'absence de jeu dans la direction.

5.5 Sortir le vélo et monter les pédales

- 1 Soulevez l'arrière du vélo par le cadre et reculez-le jusqu'à pouvoir reposer la roue arrière au sol.
- 2 Soulevez la roue avant et sortez complètement le vélo de la barquette. Déployez la béquille.
- 3 Identifiez la pédale droite « R » et la pédale gauche « L » : elles ont un sens de montage inversé.
- 4 Engagez les filetages **à la main** pour éviter tout croisement. Droite : vissage horaire. Gauche : vissage antihoraire.
- 5 Terminez le serrage avec la clé plate de 15 mm. Si vous rencontrez une résistance anormale dès les premiers tours, dévissez et recommencez sans forcer.

5.6 Batterie et configuration biplace

- Déballez la batterie de sa mousse, installez-la sur son support (voir § 10.2) et vérifiez son verrouillage avant toute utilisation.
- Si le vélo est prévu pour le transport d'un passager, vérifiez la présence et la fixation des repose-pieds et de l'assise correspondante avant toute utilisation à deux.

5.7 Avant la première sortie

- Contrôlez le serrage des éléments de sécurité : écrous de roues, vis de tés de fourche, vis de potence, etc.
- Faites le rodage des freins neufs (§ 8.5) sur un terrain plat et dégagé.
- Vérifiez la pression des pneus avec un manomètre (1,4 bar, § 12.1) : le vélo est livré gonflé. Effectuez le contrôle de 1 minute du § 6.
- Pendant les premiers kilomètres, le câble de dérailleur et les rayons se détendent légèrement : voir § 12.2 et § 12.6.

5.8 Retrait à l'atelier ou chez un revendeur

Lors d'un retrait assemblé, le vélo est remis prêt à rouler. Les contrôles de sécurité avant chaque départ restent obligatoires.

6 CONTRÔLES AVANT CHAQUE DÉPART

AVANT DE ROULER - Si un défaut est constaté sur le freinage, la direction, une roue, le cadre, la fourche ou un composant électrique critique, n'utilisez pas le vélo avant contrôle.

6.1 Le contrôle de 1 minute

1 FREINS

Les deux leviers freinent franchement.

2 ÉCLAIRAGE ET CATADIOPTRES

Phare et feu arrière fonctionnent, catadioptres propres et en place.

3 PRESSION DES PNEUS

1,4 bar.

4 JEU ET SERRAGES

Aucun jeu anormal (direction, roues), rien ne bouge.
Resserrage général tous les 500 km.

6.2 Contrôle complet

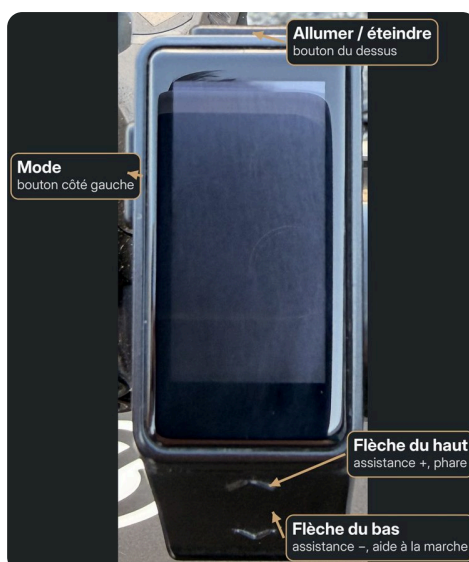
- Contrôlez le fonctionnement des deux freins et l'absence de fuite, de bruit anormal ou de dommage visible.
- Vérifiez l'état des pneumatiques, leur pression (1,4 bar) et l'absence de coupure, hernie ou corps étranger.
- Vérifiez que les roues tournent librement, qu'elles sont correctement fixées et qu'aucun rayon n'est détendu ou cassé.
- Vérifiez l'absence de jeu dans la direction et que la potence et le guidon sont solidaires de la roue avant.
- Vérifiez le cadre, la fourche et les attaches de suspension : aucune fissure, déformation ou trace de choc anormale.
- Assurez-vous que la batterie est correctement installée, verrouillée et sans dommage.
- Contrôlez le fonctionnement de l'éclairage, des réflecteurs et de l'avertisseur sonore.
- Veillez à ce que la selle, les repose-pieds, le porte-bagages et les bagages soient correctement fixés.
- Vérifiez la charge totale et la répartition du chargement avant de transporter un passager ou des bagages.
- Si une remorque est utilisée, vérifiez avant le départ l'attelage sur l'axe gauche, la présence et le verrouillage de la goupille de sécurité, l'état de la liaison et le respect de la masse maximale autorisée.

CONSEIL - Pour visualiser le contrôle complet en un coup d'œil, utilisez la fiche de contrôle rapide du chapitre 19.

7 COMMANDES, AFFICHEUR ET ASSISTANCE ÉLECTRIQUE**7.1 Mise en route**

- 1 Vérifiez que la batterie est suffisamment chargée et correctement verrouillée.
- 2 **Allumez la batterie** : appui sur le bouton poussoir, côté gauche.
- 3 **Allumez l'afficheur** : appui bref sur le bouton du haut de l'afficheur.
- 4 Sélectionnez un niveau d'assistance adapté avant de démarrer. Au démarrage, le niveau est 1 sur 5 ; les flèches haut / bas permettent de le changer.

Extinction : appui long sur le bouton de l'afficheur, ou extinction de la batterie. L'afficheur s'éteint aussi seul après 5 minutes sans utilisation (réglable, voir § 7.6).



Les boutons de l'afficheur : bouton du dessus (allumer / éteindre), Mode (côté gauche), flèche du haut (assistance +, phare), flèche du bas (assistance -, aide à la marche).

7.2 Niveaux d'assistance

L'afficheur dispose généralement de cinq niveaux d'assistance, du niveau 1 au niveau 5, ainsi que d'un niveau 0 sans assistance. Le nombre exact de niveaux peut varier selon l'afficheur livré. Plus le niveau est élevé, plus l'assistance est puissante et le vélo rapide. Utilisez un niveau faible lors des manœuvres, dans les zones denses ou avec un passager.

7.3 Informations affichées

- ❶ Niveau de charge de la batterie.
- ❷ Vitesse instantanée (km/h).
- ❸ Distance (km) : kilométrage / trajet selon l'écran choisi.
- ❹ Niveau d'assistance sélectionné (PAS), de 0 à 5. 0 = pas d'assistance.

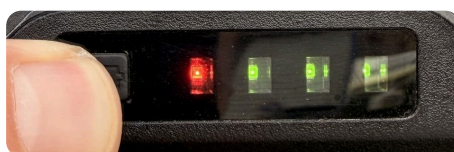
Un témoin d'éclairage s'affiche lorsque celui-ci est géré par l'afficheur.



Écran de l'afficheur - l'interface peut varier selon la configuration.

Barregraphe de la batterie

Les LED du barregraphe de la batterie indiquent son niveau de charge. Si seule la LED rouge est allumée, la batterie est sous 25 % : rechargez-la.



Indicateur de charge de la batterie. Lorsque seule la LED rouge reste allumée, rechargez la batterie.

7.4 Codes d'erreur usuels

PREMIER RÉFLEXE - Pour la plupart des codes : éteignez le vélo, retirez la batterie 10 secondes, remettez-la en place et rallumez. Si le code revient, contactez le SAV (photo de l'écran + numéro de série).

CODE	SIGNIFICATION INDICATIVE	QUE FAIRE
04	Gâchette qui ne revient pas en position repos	Vérifiez que la gâchette revient seule en position repos, sans rien qui la bloque (gant, sacoche, câble). Éteignez la batterie, rallumez sans toucher la gâchette.
05	Défaut de la gâchette	Éteignez, rallumez sans toucher la gâchette. Testez l'assistance en pédalant, sans la gâchette. N'utilisez pas la fonction ; contactez le SAV si le code persiste.
07	Protection contre la surtension	Vérifiez sur l'étiquette que le chargeur est le vôtre : 54,4 V, 3 A ou 5 A. Redémarrez (batterie retirée 10 s).
08	Défaut sur le signal du moteur	Redémarrez (batterie retirée 10 s). Ne démontez rien.
09	Défaut sur les câbles du moteur	Redémarrez (batterie retirée 10 s). Ne démontez rien.
11	Défaut du capteur de température du moteur	Redémarrez (batterie retirée 10 s).
12	Défaut du capteur de courant	Redémarrez (batterie retirée 10 s).
13	Défaut de température de la batterie	Éteignez le vélo et laissez la batterie revenir à température ambiante (15-25 °C), à l'abri du soleil et du gel. Ne la chargez pas tant qu'elle est très chaude ou en dessous de +5 °C. Rallumez.
14	Température du contrôleur trop élevée	Arrêtez-vous, éteignez le vélo et laissez-le refroidir. Rallumez. Évitez ensuite les longues montées en niveau d'assistance élevé.
21	Défaut du capteur de vitesse	Vérifiez que la vitesse s'affiche quand vous roulez. Redémarrez (batterie retirée 10 s).
22	Défaut de communication avec la batterie	Éteignez, retirez la batterie, vérifiez que ses contacts sont propres et secs, reposez-la jusqu'au « clac ». Rallumez.
30	Défaut de communication	Redémarrez (batterie retirée 10 s). Vérifiez à vue que les câbles de l'afficheur ne sont ni arrachés ni pincés.

Un code peut différer selon la génération d'afficheur. En cas de doute, photographiez l'écran et envoyez la photo au SAV Bikle avec le numéro de série.

7.5 Éclairage et aide à la marche

- **Phare et feu arrière** : maintenez la flèche du haut (sous l'écran) environ 2 secondes. Même geste pour éteindre. Testez avant une sortie de nuit.
- **Aide à la marche** : maintenez la flèche du bas : le vélo avance à vitesse réduite à côté de vous. La fonction sans pédalage reste limitée à 6 km/h et nécessite de maintenir la commande.

7.6 Réglages avancés de l'afficheur

Ces réglages ne sont pas nécessaires pour rouler : votre vélo est déjà réglé. Ils permettent de changer la luminosité, la mise en veille ou d'ajouter un code PIN.

- 1 **Ouvrez le menu** : allumez l'afficheur puis, dans les 3 premières secondes, faites un appui long sur le bouton Mode (côté gauche).
- 2 **Navigation** avec les flèches haut / bas (les mêmes que pour l'assistance).
- 3 **Validez** par un appui bref sur Mode. Un appui long sur Mode valide et revient à l'écran précédent (équivalent à « Exit »).

OPTION DU MENU SETTING	FONCTION
Unit	Changement d'unités. Inutile : votre vélo est déjà en km et km/h.
BLG (rétroéclairage)	Réglé par défaut sur 3/3, le niveau le plus élevé. Choix : 1, 2 ou 3.
AutoOFF	Durée sans activité au bout de laquelle le vélo s'éteint. 5 minutes par défaut ; choix : OFF, 5, 10, 20 ou 30 min.
Password	Active un code PIN à 4 chiffres demandé à chaque allumage de l'afficheur (OFF / ON). Si vous l'activez, notez votre code : en cas d'oubli, le remplacement de l'afficheur sera obligatoire.



Menu SETTING



BLG



AutoOFF



Password

DÉBRIDAGE INTERDIT - Ne modifiez jamais les autres paramètres de l'afficheur dans le but d'altérer la vitesse mesurée ou la coupure d'assistance (voir § 2.3).

7.7 Gâchette d'aide au démarrage

Située sur la gauche du guidon, la gâchette fait avancer le vélo sans pédaler.

- **Active à tous les niveaux d'assistance sauf 0.** Même à l'arrêt, une pression suffit à faire avancer le vélo.
- **Limitée à 6 km/h.** Dès que vous pédalez, le pédalage prend le relais.



La gâchette d'aide au démarrage (repère 1), à gauche du guidon.

VIGILANCE - Ne laissez jamais un enfant manipuler le vélo allumé. Éteignez la batterie quand vous ne roulez pas.

8 FREINAGE, CONDUITE ET SÉCURITÉ

8.1 Commande des freins

Sur les configurations Bikle actuelles destinées au marché français, le levier gauche commande le frein avant et le levier droit le frein arrière. Vérifiez toujours le fonctionnement réel des deux leviers avant de rouler, notamment après une intervention ou un transport.

8.2 Utilisation correcte

- Utilisez les deux freins de manière progressive et coordonnée. La répartition nécessaire dépend de l'adhérence, de la vitesse, de la pente, de la charge et du transfert de masse.
- Anticipez le freinage. Les distances augmentent avec la charge, la vitesse, la pluie, le froid, les pneus usés ou un revêtement glissant.
- Évitez de freiner brutalement en virage et soyez prudent avec le frein avant sur une surface à faible adhérence.
- En longue descente, évitez de maintenir continuellement les freins à forte puissance. Si les performances diminuent ou si le système surchauffe, arrêtez-vous dans un endroit sûr et laissez refroidir.

SURFACES CHAUDES - Les disques et étriers de frein, le moteur et certains composants électriques peuvent devenir très chauds après un usage intensif. Ne les touchez pas immédiatement.

8.3 Modification du système de freinage

ORGANE CRITIQUE - Le système de freinage ne doit pas être modifié, remplacé ou reconfiguré avec des composants non approuvés par Bikle sans validation préalable.

Les dommages ou défaillances résultant directement d'une modification non approuvée du système de freinage ne sont pas pris en charge au titre de la garantie, sans préjudice des droits légaux du consommateur.

8.4 Conseils de conduite

- Familiarisez-vous avec le vélo sur une zone calme avant de circuler dans le trafic ou avec un passager.
- Réduisez l'assistance lors des manœuvres lentes, sur sol glissant ou en zone piétonne.
- Signalez vos changements de direction et tenez compte de la largeur du guidon et de la longueur du vélo.
- Changez de vitesse en pédalant sans forcer et anticipez les côtes. Évitez les changements de rapport à l'arrêt ou sous très forte charge de pédalage.
- Portez votre casque à chaque sortie et adaptez votre vitesse aux conditions : route mouillée, circulation dense, virage, descente.

8.5 Rodage des freins neufs

Cinq minutes de rodage avant votre première vraie sortie aident les plaquettes neuves à s'adapter au disque. Avant de commencer, vérifiez l'usure des plaquettes et du disque, et l'absence de fuite visible sur le circuit de freinage. Au moindre doute, passez à l'atelier.

- 1 **Prenez de la vitesse** sur un terrain plat et dégagé : 20-25 km/h.
- 2 **Freinez fort, sans bloquer** : ralentissez fermement jusqu'à une vitesse très réduite, entre 6 et 10 km/h. Ne vous arrêtez jamais complètement pendant la série.
- 3 **Relâchez et relancez** : laissez refroidir 2-3 secondes, passez à l'autre frein, reprenez de la vitesse, recommencez.
- 4 **Répétez 15 à 20 fois par frein**. Si le freinage reste faible ou bruyant après le rodage, vous pouvez retenter la procédure une fois, après avoir vérifié l'usure des plaquettes, du disque et l'absence de fuite visible. Sinon, passez à l'atelier.

Alternez d'un frein à l'autre pour laisser le temps aux freins de refroidir légèrement entre deux freinages.

9 PASSAGERS, CHARGEMENT ET STATIONNEMENT

9.1 Avant d'embarquer un passager

- Coupez ou placez l'assistance au niveau 0 pendant l'installation du passager.
- Maintenez le vélo droit et stable. Ne comptez pas sur la seule béquille pour supporter les mouvements d'un passager.
- Le passager s'assoit uniquement sur l'emplacement prévu et place ses pieds sur les repose-pieds.
- Vérifiez que rien ne peut entrer dans les rayons ou la transmission.

9.2 Pendant le trajet

- Adaptez fortement la vitesse et la distance de freinage à la masse supplémentaire.
- Évitez les changements brusques de trajectoire et les obstacles pouvant déséquilibrer le passager.
- Le passager ne doit pas descendre, déplacer ses pieds ou se pencher fortement tant que le vélo roule.

9.3 Bagages

- Répartissez la charge de façon équilibrée, aussi basse et centrée que possible.
- N'attachez jamais un objet susceptible de se déplacer vers une roue, le disque, la chaîne ou le moteur.
- Une charge placée en hauteur ou très à l'arrière augmente le risque de guidonnage, de cabrage et la distance de freinage.
- Porte-bagages arrière : 37 kg maximum sur les familles R/R+, TS/TS+ et VIA. Sur le VIA, chargement avant : 6 kg maximum. Ces limites locales s'appliquent même si la charge utile globale du vélo n'est pas atteinte.

9.4 Remorque

- Masse maximale de la remorque chargée : 60 kg.
- Le vélo doit être conduit sans passager lorsque la remorque est utilisée.
- Utilisez uniquement un attelage validé par Bikle, fixé sur l'axe de roue côté gauche de diamètre 10 mm et sécurisé par une goupille de 4 mm.
- Calculez la masse de l'ensemble : vélo + conducteur + bagages/accessoires sur le vélo + remorque chargée. Cette masse doit rester inférieure ou égale au plafond de la configuration (180 kg pour R/R+ ; 200 kg pour TS/TS+/VIA). Une remorque de 60 kg réduit donc directement la masse encore disponible pour le conducteur et les bagages.

9.5 Stationnement

- Stationnez sur un sol stable, assistance coupée.
- Ne laissez jamais un enfant ou un passager assis sur un vélo stationné sans qu'un adulte le maintienne.
- Attachez toujours votre vélo avec un antivol : voir le chapitre 17.

10 BATTERIE, CHARGEUR ET RECHARGE

10.1 Principes de sécurité

BATTERIE LITHIUM-ION - N'ouvrez jamais le boîtier de batterie, le contrôleur ou le chargeur. N'utilisez pas une batterie gonflée, fissurée, déformée, anormalement chaude, ayant subi une immersion ou présentant une fuite.

- Utilisez uniquement la batterie et le chargeur approuvés pour votre configuration Bikle.
- Maintenez les connecteurs propres, secs et exempts d'objets métalliques.
- Avant une intervention sur le vélo, coupez le système et retirez la batterie lorsque l'opération le permet.

10.2 Retirer et reposer la batterie

- 1 Éteignez la batterie.
- 2 Insérez la clé dans la serrure de batterie et faites un quart de tour vers l'arrière pour la déverrouiller, sans forcer.
- 3 Soutenez la batterie avec une main. Faites-la glisser d'environ 1 cm vers l'arrière, puis soulevez-la.
- 4 Pour la remise en place, posez-la avec l'avant en retrait d'environ 1 cm, alignée sur son rail, puis poussez vers l'avant jusqu'au « clac ». Vérifiez qu'elle ne peut ni se soulever ni reculer.



Retrait : quart de tour de la clé, glissement vers l'arrière, puis on soulève.



Pose : avant en retrait d'environ 1 cm, puis poussée vers l'avant jusqu'au « clac ».

10.3 Recharge

- 1 Éteignez la batterie.
- 2 Ouvrez le capuchon du port de charge et vérifiez l'absence d'humidité ou de dommage.
- 3 Enfoncez l'embout du chargeur à fond dans le port de la batterie, flèche alignée avec le repère du port.
- 4 Branchez ensuite le chargeur sur une prise secteur conforme, dans un local sec et ventilé.
- 5 Laissez charger **jusqu'au voyant vert** du chargeur, puis débranchez le chargeur du secteur puis de la batterie, et refermez le capuchon.

Chargeur d'origine : 54,4 V, 3 A (5 A seulement sur la batterie longue distance). Un chargeur de tension ou d'intensité différentes peut abîmer la batterie et n'est pas couvert par la garantie.

RECHARGE - Ne rechargez pas une batterie très chaude ou très froide ; laissez-la revenir à une température normale (pas de charge en dessous de +5 °C). Ne couvrez pas le chargeur, ne chargez pas à proximité de matériaux facilement inflammables, posez le chargeur sur une surface stable et non inflammable, ne laissez pas les câbles tendus ou suspendus, ne chargez pas dans un endroit qui bloque une sortie, et ne laissez pas la batterie en charge pendant une absence prolongée. Respectez en priorité les indications figurant sur le chargeur et la batterie.

10.4 Stockage de la batterie

À FAIRE	À ÉVITER
● Charger à 40-60 % pour un stockage de plus d'un mois. ● Stocker dans un endroit sec, à l'abri de la lumière et du soleil, entre 15 et 25 °C. ● Contrôler le niveau une fois par mois ; si besoin, recharger partiellement pour rester vers 40-60 %. ● Débrancher dès le voyant vert du chargeur.	● Stocker la batterie vide ou pleine. ● La laisser descendre à 0 % : 20 % est déjà quasi vide. ● Charger en dessous de +5 °C. ● La stocker dans un local humide ou non chauffé l'hiver.

DÉCHARGE PROFONDE - Une batterie laissée se décharger complètement peut être endommagée et n'est pas prise en charge au titre de la garantie. Les dommages directement dus à un défaut d'entretien ne relèvent pas de la garantie, sans préjudice des droits légaux du consommateur.

10.5 Chute, choc violent, fumée ou échauffement anormal

BATTERIE : QUE FAIRE SELON LA SITUATION

1. Danger immédiat : fumée, flammes, forte chaleur, odeur âcre, sifflement ou crépitement. Risque de brûlure.

- **Ne touchez pas la batterie et ne la déplacez pas.**
- Prévenez les personnes autour de vous et éloignez-vous.
- Appelez les pompiers : **18** ou **112**.

2. Signe intermédiaire : la batterie gonfle ou commence à chauffer.

- N'utilisez plus le vélo et ne chargez pas la batterie.
- Si vous pouvez le faire **sans risque**, éteignez-la et sortez-la **à l'extérieur**, sur un sol non combustible, loin de tout élément inflammable.
- Sinon, ne la touchez pas, éloignez-vous et appelez le **18** ou le **112**.

3. Chute ou choc violent, sans signe anormal (avec ou sans fissure du boîtier) :

- 1** Si vous pouvez le faire **sans risque**, éteignez la batterie.
- 2** Posez-la **à l'extérieur**, sur un sol non combustible (béton, gravier), loin de tout élément inflammable et de tout bâtiment (pas dans un garage ni un véhicule), **à l'abri de la pluie et de l'humidité**.
- 3** **Surveillez-la de loin pendant 24 heures**, sans la toucher : gonflement, échauffement, fumée, odeur chimique, sifflement ou crépitement, déformation, liquide.
- 4** Au moindre signe : appliquez le cas 1 ou 2.
- 5** **Ne l'ouvrez pas, ne la démontez pas.** Même sans symptôme après 24 heures, **ne la rechargez pas et ne la remettez pas en service sans validation de Bikle**. Contactez Bikle avant de l'apporter à l'atelier.

10.6 Autonomie

L'autonomie annoncée est de 40 à 80 km selon l'usage. Elle diminue avec :

- des pneus sous-gonflés (ils freinent le vélo) : gonflez à 1,4 bar ;
- un niveau d'assistance élevé ;
- le froid : l'autonomie baisse par temps frais ;
- une charge transportée proche du maximum.

Débranchez le chargeur dès le voyant vert plutôt que de laisser la batterie branchée.

11 ENTRETIEN COURANT ET PÉRIODICITÉS

Un entretien régulier préserve la sécurité et la durée de vie du vélo. Les intervalles du tableau du § 11.6 sont des maximums indicatifs ; raccourcissez-les en cas de pluie, de sel, de poussière, de fortes charges ou d'usage intensif.

11.1 Avant chaque sortie, après pluie, après un choc

FRÉQUENCE	CONTRÔLES / OPÉRATIONS
Avant chaque sortie	Freins, pneus (1,4 bar), roues, direction, batterie, éclairage, fixations visibles, charge/passager (§ 6).
Après pluie / saleté	Nettoyage doux, séchage, contrôle chaîne et connecteurs accessibles.
Après choc ou chute	Inspection du cadre (fissures, déformations, surtout autour de la colonne de direction), de la fourche, des roues, de la direction, des freins et de la batterie avant reprise de la route. Un choc sur la batterie impose en plus la procédure du § 10.5.

11.2 Suivre son entretien : carnet imprimable et app Bikle

Le carnet d'entretien imprimable placé **en fin de manuel** reprend le tableau du § 11.6, les consignes de sécurité et un journal à compléter (date, kilométrage, intervention, visa de l'atelier). L'app Bikle propose en plus un compteur de kilomètres et vous indique la prochaine échéance pour chaque rythme.



APP BIKLE

RETROUVEZ L'APP BIKLE

Conseils de mise en route, carnet d'entretien et rappels, dépannage guidé, protection et formulaire de garantie : tout est dans l'app, accessible même sans réseau.

Ajoutez-la à l'écran d'accueil de votre téléphone : scannez le code ou rendez-vous sur www.bikle.fr/app

11.3 Nettoyage

À FAIRE	À ÉVITER
● Utiliser de l'eau à faible débit, sans pression. ● Utiliser une éponge, un chiffon humide ou une brosse adaptée, avec un savon doux. ● Laisser sécher.	● Le nettoyeur haute pression : l'eau peut pénétrer dans les roulements, connecteurs, moteur, batterie ou articulations. ● Le jet d'eau sur le moteur, sur la batterie et ses contacts. ● De l'eau directement dans le boîtier (il contient le contrôleur et le faisceau électrique). ● Le dégraissant ou lubrifiant sur les disques et plaquettes de frein.

11.4 Chaîne et transmission

- Nettoyez la chaîne avant lubrification. Appliquez un lubrifiant adapté aux chaînes de vélo puis essuyez l'excédent.
- Contrôlez l'usure de chaîne et le fonctionnement du dérailleur pour éviter l'usure prématurée de la cassette.
- Si la chaîne saute, se tend anormalement ou frotte, ne poursuivez pas sous forte charge et faites contrôler le réglage.

11.5 Cadre et fourche - fatigue

Comme tout composant mécanique, le vélo subit des contraintes répétées. Des fissures, déformations, craquelures de peinture localisées, bruits nouveaux ou jeux peuvent signaler une fatigue ou un dommage. Soyez particulièrement attentif à la colonne de direction, aux soudures, aux attaches de suspension, aux platines et aux points de chargement. En cas de doute, cessez d'utiliser le vélo jusqu'au contrôle.

CONTRÔLE DU CADRE - Le cadre est contrôlé à chaque contrôle de sécurité (500 km ou 3 mois) et après tout choc : fissures, corrosion, déformations. Zone particulièrement sensible : autour de la colonne de direction.

11.6 Tableau des périodicités

Chaque contrôle est à effectuer selon deux rythmes : le kilométrage **et** la durée. **Le premier critère atteint déclenche le contrôle.** Aux 100 premiers km et aux 500 premiers km, faites un contrôle initial ; ensuite, suivez les trois rythmes réguliers : tous les 150 km ou 1 mois, tous les 500 km ou 3 mois, tous les 1 000 km ou 12 mois. ★ = point critique. Périodicités indicatives : elles ne remplacent pas les consignes de votre revendeur ou de la notice. Resserrage général des éléments de sécurité : tous les 500 km.

Opération	Initialement (km)		Puis tous les...		
	100	500	150 km ou 1 mois	500 km ou 3 mois	1 000 km ou 12 mois
CADRE					
Cadre : fissures, corrosion ★ Zone particulièrement sensible : autour de la colonne de direction	•	•		•	•
GUIDON ET POTENCE					
Jeu de direction	•	•		•	•
Serrage du guidon, de la potence et des poignées	•	•		•	•
Sonnette			•		
FREINS					
Fonctionnement et leviers	•	•	•	•	•
Plaquettes et disques		•		•	•
Gaines ou durites de frein : pincement, fuite		•		•	•
ROUES					
Fixation des roues	•	•		•	•
Jeu des moyeux		•		•	•
Tension des rayons, voile	•	•		•	•
Jantes : dommages, usure				•	•
Pneus : état et pression			•		•
PÉDALIER					
Jeu, serrage des manivelles et pédales	•	•		•	•
Pédalier : usure des dents		•		•	•
ÉCLAIRAGE					
Fonctionnement phare, feu arrière, stop			•		•
Fixations et câbles		•		•	•
TRANSMISSION					
Dérailleur : réglage, alignement	•	•		•	•
Chaîne : graissage			•		•
Chaîne : usure, tension, pignons		•		•	•
Commandes de vitesses : fixation				•	•
SELLE ET SUSPENSIONS					
Serrage de la selle	•	•		•	•
Fourche : fonctionnement, jeu, débattement		•		•	•
Amortisseur arrière : fuite, jeu (si équipé)		•		•	•
ÉQUIPEMENTS					
Garde-boues, porte-bagage : fixation (si équipé)		•		•	•
ÉLECTRIQUE					
Batterie : boîtier, support de batterie et connectiques : état et fixation		•		•	•
Câbles, fiches, contacts, pincements ★	•	•		•	•
Boutons de commande et afficheur		•		•	•
Moteur : connectique, câble en sortie d'axe : état et position					•

12 PNEUMATIQUES, ROUES, TRANSMISSION, SUSPENSION ET SERRAGES

12.1 Pneumatiques

MODÈLE	DIMENSION DE PNEU DE RÉFÉRENCE
R	20 x 4
R+	20 x 4
TS	20 x 4
TS+	20 x 4
VIA	20 x 4

La monte actuelle commune aux modèles R, R+, TS, TS+ et VIA est le Vee Tire Speedster Powerwall 20 x 4. Les essais du vélo complet ont été réalisés avec cette monte. La référence exacte et les marquages du pneu monté sur votre vélo prévalent.

PRESSION - Gonflez vos pneus à **1,4 bar**, avec un manomètre. Vérifiez la pression régulièrement : des pneus mous réduisent l'autonomie et la tenue de route. En cas de crevaisson, passez à l'atelier.

12.2 Roues et rayons

- Contrôlez régulièrement le voile et la tension des rayons, en particulier sur la roue motrice arrière.
- Un rayon cassé augmente fortement les efforts sur les autres. N'utilisez plus le vélo jusqu'à la réparation.
- Inspectez les jantes aluminium : fissure, déformation, choc important ou voile anormal = contrôle avant reprise.

Test de la tension des rayons (premiers kilomètres, puis régulièrement)

Comme les câbles, les rayons se détendent légèrement sur les premiers kilomètres.

- 1 **Test au son (repérage subjectif, difficile pour un néophyte)** : pincez chaque rayon. Un son clair et aigu = bien tendu ; un son mat et grave = détendu.
- 2 **Comparaison au toucher** : deux rayons voisins doivent opposer une résistance similaire.

SI UN RAYON SONNE MOU - Passez à l'atelier : la reprise se fait à la clé calibrée, rayon par rayon. Ne serrez rien vous-même.

12.3 Freins et plaquettes

- Contrôlez visuellement les plaquettes et leur usure. La fréquence dépend fortement de la charge, du relief et de la météo.
- N'attendez pas le contact métal contre métal : cela peut endommager le disque et dégrader le freinage.
- Après toute contamination d'un disque ou d'une plaquette par huile ou graisse, faites contrôler le système.
- Des plaquettes neuves demandent un rodage (§ 8.5).

12.4 Suspension

Sur les fourches suspendues à air, utilisez uniquement une pompe haute pression spécifique. La pression dépend du poids et du modèle de fourche. Respectez le tableau ou les marquages du fabricant présents sur la fourche. Ne dépassez jamais la pression maximale indiquée.

12.5 Serrages de sécurité

Les couples dépendent des composants réellement montés et peuvent évoluer avec les fournisseurs. Utilisez en priorité le couple gravé sur le composant, indiqué sur son étiquette ou dans sa documentation. Lorsqu'un assemblage associe deux composants ayant des limites différentes, la valeur la plus restrictive prévaut. En cas de doute, demandez conseil à l'atelier avant de serrer.

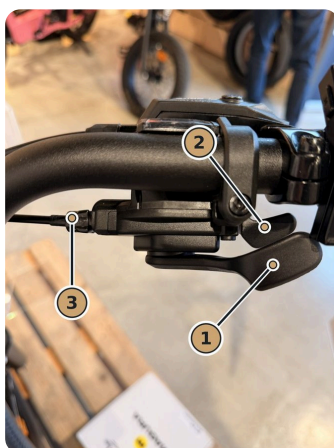
ÉLÉMENT	INSTRUCTION
Potence sur pivot de fourche	Respecter le couple indiqué sur la potence. Si absent/illisible : ne pas rouler avant validation Bikle.
Guidon / face avant de potence	N'est pas à démonter pour la mise en service. Toute intervention doit respecter les valeurs du composant monté.
Roues / axes	Ne pas modifier le montage d'origine sans documentation correspondant à l'axe et au moyeu. Après intervention, faire contrôler le serrage.
Pédales	Engager à la main dans le bon sens puis serrer fermement avec l'outil adapté ; en cas de doute sur le couple de la pédale/manivelle, demander la valeur à Bikle.
Freins, repose-pieds, assise passager	Organes de sécurité : intervention selon la documentation de la référence montée ou par Bikle/professionnel.

POURQUOI PAS DE VALEUR UNIVERSELLE ? - Les valeurs génériques de l'ancienne version du manuel sont retirées tant qu'elles ne correspondent pas à une référence de composant précisément identifiée. Une valeur erronée peut être plus dangereuse qu'une consigne de vérification du marquage réel.

12.6 Changer de vitesse et reprendre la tension du dérailleur

Votre Bikle dispose de 7 vitesses (cassette 11-28 dents). Le dérailleur est réglé en atelier avant la livraison.

- **Grosse manette (repère 1)** : vers les grands pignons (jusqu'à 28 dents).
- **Petite manette (repère 2)** : retour vers le petit pignon (11 dents).
- **Vis de tension du câble (repère 3).**



Commandes de vitesses : 1 grosse manette, 2 petite manette, 3 vis de tension du câble.

Pendant les premiers kilomètres, le câble s'allonge un peu : si certaines vitesses peinent à passer ou à monter, reprenez la tension.

- 1 **Repérez la vitesse qui monte mal**, en essai sur route, ou sur pied d'atelier avec la batterie retirée en pédalant à la main.
- 2 **Dévissez la vis de tension (repère 3) d'un quart de tour, sens antihoraire** : cela augmente la tension du câble.
- 3 **Testez à nouveau** en changeant de vitesse en pédalant. Si cela passe encore mal, recommencez : un quart de tour à la fois.
- 4 **Attention à la tension trop forte** : elle peut empêcher les vitesses de redescendre. Si cela arrive, revissez d'un quart de tour. C'est un réglage fin : allez doucement.

Passer à l'atelier si le réglage ne suffit pas après plusieurs essais, ou en cas de bruit métallique persistant.

13 ÉCLAIRAGE, SIGNALISATION ET AVERTISSEUR

Les dispositifs d'éclairage et de signalisation visuelle ainsi que l'avertisseur sonore prescrits par le Code de la route doivent rester installés, visibles et fonctionnels lorsque la réglementation les impose.

- Avant de rouler de nuit ou par visibilité réduite, vérifiez le phare avant et le feu arrière (flèche du haut, appui long d'environ 2 secondes ; voir § 7.5).
- Nettoyez les réflecteurs et ne les masquez pas par un sac ou un vêtement.
- Vérifiez l'avertisseur sonore avant la circulation urbaine.
- Si un éclairage d'origine tombe en panne, utilisez une référence compatible/approuvée et contactez Bikle si le câblage ou la commande est intégré au vélo.

14 TRANSPORT, STOCKAGE ET FIN DE VIE

14.1 Transport du vélo

- Coupez le vélo avant manutention et **retirez la batterie avant le transport** sur un porte-vélo ou dans un véhicule.
- Respectez la charge maximale du porte-vélos et vérifiez qu'il est adapté à la masse et aux pneus du Bikle.
- Ne serrez pas une pince de porte-vélos sur une zone susceptible d'être écrasée ou endommagée.

14.2 Stockage du vélo

- Stockez le vélo dans un lieu sec et ventilé, à l'abri d'une chaleur excessive et des produits corrosifs.
- Pour une longue immobilisation, nettoyez et séchez le vélo, lubrifiez la chaîne, contrôlez régulièrement les pneus et suivez les règles de stockage de la batterie (§ 10.4).

14.3 Batterie et fin de vie

Une batterie lithium-ion ne doit pas être jetée avec les déchets ménagers. Remettez-la à Bikle ou à une filière de collecte appropriée. Isolez et signalez toute batterie endommagée lors de sa remise.

15 SAV, PIÈCES DE RECHANGE ET MODIFICATIONS

15.1 Contacter le SAV

En cas de problème, contactez votre revendeur Bikle ou Bikle Europe. Préparez le numéro de série, le kilométrage, une description précise du symptôme et, si utile, des photos ou une courte vidéo. Avant de contacter l'atelier, le diagnostic guidé du chapitre 18 vous fait gagner du temps. L'atelier répond sous 48 h ouvrées.

15.2 Pièces de rechange

- Les pièces d'usure et de maintenance adaptées sont disponibles auprès de Bikle et de son réseau, notamment sur www.bikle.fr (le modèle compatible est indiqué dans le titre ou la description).
- Pour les composants critiques de sécurité - cadre, fourche, roues, freins, batterie, chargeur, moteur, contrôleur, direction, assise/repose-pieds passager - utilisez une référence approuvée pour la configuration.
- Une pièce d'un autre fabricant n'est pas automatiquement interchangeable même si ses dimensions semblent identiques.
- Un doute sur une référence ? Écrivez à Bikle avec votre modèle et votre numéro de série.

15.3 Modifications

Avant de modifier un système de freinage, une roue, une fourche, un composant de direction, la batterie, le contrôleur, le moteur, un système passager ou un point de chargement, demandez une validation à Bikle. La sécurité du vélo est évaluée

comme un ensemble ; la conformité isolée d'un composant ne garantit pas celle du vélo modifié.

15.4 Assistance à distance

Support : www.bikle.fr/support/ - contact@bikle.fr - +33 (0)6 33 53 11 71.

16 GARANTIES

16.1 Garanties légales

Votre Bikle bénéficie des garanties légales applicables au consommateur : la **garantie légale de conformité (2 ans)** et la **garantie contre les vices cachés**, dans les conditions prévues par la loi et par les conditions générales de vente (CGV). Elles s'appliquent dans tous les cas. Aucune clause du présent manuel n'a pour objet de supprimer ou de réduire un droit légal impératif.

16.2 Ce qui relève de l'usure ou d'une cause extérieure

La garantie porte sur un défaut du vélo existant à la livraison. Elle ne vise pas l'usure normale ni les dommages dus à une cause extérieure ou à une utilisation non conforme.

- Les consommables et pièces d'usure - notamment pneus, chambres à air, plaquettes, chaîne, pignons/cassette, dérailleur et éléments d'usure du système de transmission - s'usent avec l'utilisation. Un défaut initial reste distinct de l'usure normale.
- Pour la batterie, la perte progressive de capacité liée à l'âge et aux cycles est un phénomène d'usure. Un défaut de fonctionnement distinct de cette usure est traité selon les garanties applicables.

Ne relèvent pas d'un défaut du vélo les dommages causés par :

- l'eau (immersion, jet d'eau sur la batterie ou le moteur) ;
- une décharge profonde de la batterie ;
- un chargeur inadapté (tension ou intensité différentes de celles d'origine) ;
- le débridage ou toute modification de la limitation d'assistance ;
- le montage d'une pièce dont la référence diffère de celle d'origine (les performances de freinage, par exemple, ont été évaluées avec la pièce d'origine) ;
- un accessoire non prévu pour votre modèle ;
- un entretien mal réalisé ;
- une chute, un choc ou une surcharge ;
- l'usure normale (plaquettes, pneus, chaîne, pignons, cassette, dérailleur...).

En cas de doute sur une pièce ou un accessoire, demandez à l'atelier avant de le monter.

16.3 Procédure de réclamation

- 1 Contactez le revendeur ou Bikle en indiquant le numéro de série.
- 2 Décrivez le problème et fournissez les photos/vidéos demandées pour le diagnostic.
- 3 Conservez la facture d'achat et toute fiche de réparation ou de modification.
- 4 Si une pièce doit être retournée, suivez les instructions d'emballage et d'expédition données par le SAV.

Selon le diagnostic et les droits applicables, une réparation, un remplacement ou une autre solution appropriée pourra être proposée.

16.4 Enregistrer sa garantie

Vous avez acheté votre Bikle chez un revendeur partenaire Bikle ? Enregistrez votre garantie en une minute depuis l'app Bikle (www.bikle.fr/app/garantie.html). Les vélos achetés sur bikle.fr sont déjà enregistrés.

17 PROTECTION DU VÉLO : ANTIVOL, MARQUAGE ET ASSURANCE

Un vol ou un accident peut coûter cher. Ce chapitre rassemble les bons réflexes pour protéger votre Bikle.

17.1 Bien attacher son vélo

- Attachez toujours votre vélo, même pour quelques secondes : le vol opportuniste est fréquent. Le vol vise surtout les vélos mal attachés.
- Passez l'antivol au milieu du cadre et attachez-le à un point fixe solide (pas un poteau qu'on peut soulever).
- Choisissez un antivol de qualité : les câbles fins se coupent en quelques secondes. Si vous assurez votre vélo contre le vol, vérifiez que votre antivol est agréé par votre assureur.
- Gardez l'antivol haut et serré : un antivol posé au sol se force plus facilement.
- Privilégiez un lieu éclairé, passant, ou couvert par des caméras de surveillance. Un endroit discret est plus favorable à un voleur.

17.2 Spécial vélo électrique

- Si vous laissez le vélo longtemps dehors, retirez la batterie et emportez-la : elle est souvent convoitée.
- Évitez de laisser le vélo dehors la nuit.
- Prenez-le en photo (avec le numéro de série situé sous le cadre) dès aujourd'hui.

17.3 En cas de vol

- 1 Déposez plainte rapidement avec le numéro de série.
- 2 Prévenez votre assureur : le délai de déclaration est fixé par votre contrat, vérifiez-le.
- 3 Prévenez Bikle : nous resterons vigilants face aux demandes suspectes sur notre site (chargeur, etc.).

17.4 Marquage du vélo

Le marquage consiste à graver sur le cadre un numéro unique, associé à votre nom dans un fichier national. Si le vélo est retrouvé, la police peut remonter jusqu'à vous.

- **Acheté sur bikle.fr** : votre vélo est déjà marqué et vos informations lui sont associées. Vous avez dû recevoir un e-mail de Bicycode. Rendez-vous sur le site de Bicycode pour récupérer votre certificat de propriété : votre assureur vous demandera cette attestation pour assurer votre Bikle.
- **Acheté dans une boutique partenaire** : c'est à la boutique de procéder au marquage.
- Notez le numéro de gravage et le numéro de série sur la première page du carnet d'entretien.

17.5 Assurer son Bikle

Avec notre partenaire Estaly, vous pouvez assurer votre Bikle en quelques minutes (devis gratuit sur l'app Bikle, rubrique « Mon Bikle »). Le tarif dépend de votre modèle ; il est affiché avant validation.

CE QUE COUVRE L'ASSURANCE ESTALY		EXCLUSIONS PRINCIPALES
Casse	Casse accidentelle du vélo. Sinistres survenus dans le monde entier (diagnostic, réparation et indemnisation en France uniquement).	Panne, faute intentionnelle, dommages esthétiques (rayures, bosses, peinture).
Vol	Vol par agression ou par effraction.	Vélo non marqué ou non attaché à un point fixe par le cadre avec un antivol agréé ; perte. Batterie et accessoires non couverts.

À savoir : les franchises, la vétusté, les plafonds, la durée du contrat et les conditions d'adhésion sont précisés dans le contrat et le document d'information Estaly (IPID). Consultez-les avant de souscrire.

Source : document d'information sur le produit d'assurance (IPID) d'Estaly. Conditions exactes dans le contrat Estaly.

Un autre assureur ? Vérifiez :

- si le vol est couvert, et à quelles conditions (antivol exigé, lieu de stationnement) ;
- si la batterie et les accessoires sont couverts ;
- la franchise et le plafond d'indemnisation ;
- si la casse et les dommages accidentels sont inclus.

Pour l'assureur, gardez sous la main : la facture d'achat, le numéro de série du cadre, des photos du vélo.

18 DÉPANNAGE GUIDÉ

Avant de contacter l'atelier, parcourez ce tableau : la plupart des symptômes courants se règlent en quelques vérifications. L'app Bikle propose le même diagnostic pas à pas (rubrique Support), avec un résumé qui est joint à votre message pour faire gagner du temps à l'atelier.

BATTERIE QUI GONFLE, CHAUFFE OU SENT MAUVAIS - ARRÊTEZ TOUT

- 1 N'utilisez plus le vélo et ne chargez pas la batterie.
- 2 Débranchez le chargeur et éteignez la batterie, si vous pouvez le faire sans risque. Sinon, ne la touchez pas.
- 3 Si vous pouvez, posez-la à l'extérieur, sur un sol non combustible, loin de tout élément inflammable (carton, bois, tissu), à l'abri de la pluie et de l'humidité.
- 4 En cas de fumée ou de flammes, appelez les secours : 18 ou 112.
- 5 En cas de doute, contactez Bikle ou le 18.

SYMPTÔME	VÉRIFICATIONS, DANS L'ORDRE	SI CELA NE SUFFIT PAS
Le vélo ne s'allume pas	1 Maintenez le bouton de la batterie : des LED s'allument ? 2 Non : branchez le chargeur. Le voyant s'allume ? Rouge = en charge : laissez charger jusqu'au voyant vert (chargée), puis rallumez. Non = testez la prise avec un autre appareil, vérifiez le branchement (embout enfoncé à fond), essayez une autre prise. 3 Oui : la batterie est-elle bien enclenchée sur son support ? Sinon éteignez-la, retirez-la et reposez-la (§ 10.2). Appuyez brièvement sur le bouton du haut de l'afficheur.	Contactez l'atelier.
Un code erreur s'affiche	Reportez-vous au tableau du § 7.4 : la plupart des codes se règlent par un redémarrage (batterie retirée 10 secondes).	Contactez le SAV avec une photo de l'écran.
Pas d'assistance, ou elle se coupe	1 Le niveau d'assistance (PAS) affiché est 0 ? Montez-le avec la flèche du haut. 2 Seule la LED rouge du barregraphe est allumée (batterie sous 25 %) ? Rechargez jusqu'au voyant vert. 3 Vous roulez à plus de 25 km/h ? C'est normal : l'assistance se coupe à 25 km/h (EN 15194). 4 Un code erreur s'affiche ? Voir § 7.4.	Contactez l'atelier.

SYMPTÔME	VÉRIFICATIONS, DANS L'ORDRE	SI CELA NE SUFFIT PAS
La batterie ne se charge pas	1 Le voyant du chargeur s'allume quand il est branché ? Sinon testez la prise et le branchement. 2 Il fait plus de +5 °C autour de la batterie ? Sinon rentrez-la à température ambiante et attendez avant de la charger. 3 L'étiquette du chargeur indique 54,4 V (3 A, ou 5 A sur batterie longue distance) ? Sinon, ne branchez pas ce chargeur : envoyez une photo de l'étiquette à Bikle. 4 Capuchon retiré, embout enfoncé à fond, flèche alignée avec le repère du port.	Contactez l'atelier.
L'autonomie est trop courte	Pneus à 1,4 bar ; niveau d'assistance élevé ; température fraîche ; batterie rechargée à fond avant de partir (débranchez dès le voyant vert) ; charge transportée proche du maximum. Autonomie annoncée : 40 à 80 km.	Contactez l'atelier si elle ne s'améliore pas.
Les vitesses passent mal	Reprenez la tension du dérailleur : § 12.6.	Atelier si le réglage ne suffit pas.
Freins faibles ou bruyants	Des plaquettes neuves demandent un rodage : § 8.5.	Atelier.
Pneu mou ou crevaison	Gonflez à 1,4 bar, avec un manomètre.	En cas de crevaison, passez à l'atelier.
Un rayon sonne mou, la roue frotte	Test au son, repérage subjectif (§ 12.2). Ne serrez rien vous-même.	Atelier : reprise à la clé calibrée.
Chute ou choc violent sur la batterie	Procédure de sécurité du § 10.5 (24 heures de surveillance à l'extérieur).	Contactez Bikle avant d'apporter la batterie à l'atelier.
Autre bruit, jeu, autre problème	Notez le symptôme, le kilométrage, le numéro de série ; prenez une photo ou une courte vidéo.	Contactez le SAV (§ 15.1).

19 FICHE DE CONTRÔLE RAPIDE

Cette page peut être utilisée comme rappel avant départ et lors d'une révision périodique.

POINT	AVANT DÉPART	PÉRIODIQUE / APRÈS INTERVENTION
Freins	Fonctionnement, absence de fuite	Usure plaquettes/disques, fixation, purge si nécessaire
Pneus	Pression (1,4 bar), état	Usure, coupures
Roues	Fixation, rotation libre	Rayons, voile, jante, roulements
Direction	Pas de jeu, guidon aligné	Potence, jeu de direction, fourche
Cadre / suspension	Pas de dommage visible	Fissures, soudures, articulations, choc
Batterie	Verrouillée, intacte	Connecteurs, capacité, dommage/échauffement
Éclairage / avertisseur	Fonctionnels	Fixations et câblage
Passager / bagages / remorque	Assise, repose-pieds, charge ; attelage et goupille si remorque	Fixations, attelage et limites de charge
Transmission	Passage des vitesses	Chaîne, lubrification, usure cassette
Numéro de série / marquages	Présents	Toujours lisibles

DERNIER RAPPEL – En cas de doute sur un organe de sécurité : ne roulez pas. Une photo et le numéro de série permettent souvent à Bikle d'orienter rapidement le diagnostic.

Dernière version : www.bikle.fr/support/

CARNET D'ENTRETIEN

ANNEXE - BIKLE EUROPE - VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

MODÈLE

NUMÉRO DE SÉRIE DU CADRE

NUMÉRO DE GRAVAGE (MARQUAGE)

DATE D'ACHAT OU DE LIVRAISON

PROPRIÉTAIRE

KILOMÉTRAGE À LA REMISE

Opération	Initialement (km)		Puis tous les...		
	100	500	150 km ou 1 mois	500 km ou 3 mois	1 000 km ou 12 mois
CADRE					
Cadre : fissures, corrosion ★ Zone particulièrement sensible : autour de la colonne de direction	•	•		•	•
GUIDON ET POTENCE					
Jeu de direction	•	•		•	•
Serrage du guidon, de la potence et des poignées	•	•		•	•
Sonnette			•		
FREINS					
Fonctionnement et leviers	•	•	•	•	•
Plaquettes et disques		•		•	•
Gaines ou durites de frein : pincement, fuite		•		•	•
ROUES					
Fixation des roues	•	•		•	•
Jeu des moyeux		•		•	•
Tension des rayons, voile	•	•		•	•
Jantes : dommages, usure				•	•
Pneus : état et pression			•		•
PÉDALIER					
Jeu, serrage des manivelles et pédales	•	•		•	•
Pédalier : usure des dents		•		•	•
ÉCLAIRAGE					
Fonctionnement phare, feu arrière, stop			•		•
Fixations et câbles		•		•	•
TRANSMISSION					
Dérailleur : réglage, alignement	•	•		•	•
Chaîne : graissage			•		•
Chaîne : usure, tension, pignons		•		•	•
Commandes de vitesses : fixation				•	•
SELLE ET SUSPENSIONS					
Serrage de la selle	•	•		•	•
Fourche : fonctionnement, jeu, débattement		•		•	•
Amortisseur arrière : fuite, jeu (si équipé)		•		•	•
ÉQUIPEMENTS					
Garde-boues, porte-bagage : fixation (si équipé)		•		•	•
ÉLECTRIQUE					
Batterie : boîtier, support de batterie et connectiques : état et fixation		•		•	•
Câbles, fiches, contacts, pincements ★	•	•		•	•
Boutons de commande et afficheur		•		•	•
Moteur : connectique, câble en sortie d'axe : état et position					•

★ Point critique. Périodicités indicatives : elles ne remplacent pas les consignes de votre revendeur ou de la notice. Le premier critère atteint (km ou durée) déclenche le contrôle.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

À GARDER AVEC LE CARNET

APRÈS UNE CHUTE OU UN CHOC - Contrôlez le cadre tout de suite (fissures, déformations), surtout autour de la colonne de direction. Un choc sur la batterie demande en plus la procédure de sécurité ci-dessous.

BATTERIE : QUE FAIRE SELON LA SITUATION

1. Danger immédiat : fumée, flammes, forte chaleur, odeur âcre, sifflement ou crépitement. Risque de brûlure.

- **Ne touchez pas la batterie et ne la déplacez pas.**
- Prévenez les personnes autour de vous et éloignez-vous.
- Appelez les pompiers : **18** ou **112**.

2. Signe intermédiaire : la batterie gonfle ou commence à chauffer.

- N'utilisez plus le vélo et ne chargez pas la batterie.
- Si vous pouvez le faire **sans risque**, éteignez-la et sortez-la **à l'extérieur**, sur un sol non combustible, loin de tout élément inflammable.
- Sinon, ne la touchez pas, éloignez-vous et appelez le **18** ou le **112**.

3. Chute ou choc violent, sans signe anormal (avec ou sans fissure du boîtier) :

- 1** Si vous pouvez le faire **sans risque**, éteignez la batterie.
- 2** Posez-la **à l'extérieur**, sur un sol non combustible (béton, gravier), loin de tout élément inflammable et de tout bâtiment (pas dans un garage ni un véhicule), **à l'abri de la pluie et de l'humidité**.
- 3** **Surveillez-la de loin pendant 24 heures**, sans la toucher : gonflement, échauffement, fumée, odeur chimique, sifflement ou crépitement, déformation, liquide.
- 4** Au moindre signe : appliquez le cas 1 ou 2.
- 5** **Ne l'ouvrez pas, ne la démontez pas.** Même sans symptôme après 24 heures, **ne la rechargez pas et ne la remettez pas en service sans validation de Bikle**. Contactez Bikle avant de l'apporter à l'atelier.

NOTES

PIÈCES REMPLACÉES, ANOMALIES CONSTATÉES, RÉGLAGES PARTICULIERS

PAGE 1 / 3 - NOTEZ CHAQUE CONTRÔLE OU INTERVENTION

Page 29

PAGE 2 / 3 - NOTEZ CHAQUE CONTRÔLE OU INTERVENTION

Page 30

PAGE 3 / 3 - NOTEZ CHAQUE CONTRÔLE OU INTERVENTION

Page 31